Envoyé en préfecture le 19/11/2026
Reçu en préfecture le 19/11/2026
Publié le
ID : 029-212901367-20261109-2026059-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LOCUNOLÉ
Réf : 2026.059

Le 9 novembre 2026 à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal de LOCUNOLÉ, dûment convoqué le 3 novembre 2026, s'est réuni en session ordinaire, à l'Espace des Moulins, Salle Kerléon, sous la présidence de Jean-Michel DANIEL, Maire.

Présents : Jean-Michel DANIEL, Eric SALAÜN, Charlène LE LIBOUX, Ronan CORBIHAN, Marie LE THOËR, Bernad LAZ, Régine LE GARREC, Christophe ABERT, Ludivine TANGUY, Leeann RONDREUX, Corinne COLLET, Christian COHU, Grégory LANGELOTTI, Abdel NJIKAM.

Absents et excusés : Véronique GOURIER (pouvoir donné à Leeann RONDREUX).

Secrétaire de séance : Leeann RONDREUX.

OBJET : Approbation du procès-verbal de la séance du 21 septembre 2026

Les membres du conseil municipal n'ayant pas de remarques ou de questions sur le PV du 21 septembre 2026, celui-ci est approuvé à l'unanimité et signé par le maire et la secrétaire de séance.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Fait à Locunolé,
Le Maire,

MAIRIE DE LOCUNOLÉ 29 (Finistère)